



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Illettrisme

Question au Gouvernement n° 2082

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Régis Fauchoit.

M. Régis Fauchoit. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, ancien président du groupe permanent de lutte contre l'illettrisme.

Au moment où le Président de la République exprime le souci de lutter efficacement contre l'illettrisme, le constat régulier de jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire fait par l'armée est accablant.

Pourtant, monsieur le ministre, dès votre arrivée, en mars 1993, vous aviez annoncé que votre combat serait sans faille et que vous seriez le pourfendeur infatigable de l'illettrisme.

En avril 1993, en présentant les grandes lignes de votre politique, vous décriviez cette triste réalité : à l'entrée en sixième, un enfant sur trois ne savait pas lire ! Vous faisiez alors le pari audacieux de diminuer de moitié en cinq ans - c'est-à-dire pour 1998 - le nombre d'illettres sortant de l'école primaire. Mais à la lumière des propos du chef de l'État, on peut s'interroger sur l'efficacité des mesures que vous avez lancées à l'époque.

Inutile de rappeler votre discours. L'illettrisme est en effet un drame qui constitue à la fois un handicap lourd pour la vie professionnelle et une cause d'exclusion sociale, vécue comme une blessure personnelle. Lorsque l'institution militaire constate ces carences, il est déjà bien tard, d'autant que nous ne proposons pas de structures suffisantes pour offrir les conditions d'un rattrapage efficace. Et ce n'est pas, dans le cadre de la formation continue, le développement de la formation par correspondance qui pourra régler le problème posé. L'illettrisme est un fléau qui nécessite une réforme en profondeur, associant l'école à une politique de proximité, favorisant la mise en place d'un rattrapage avec de vrais professionnels.

Monsieur le ministre, à l'heure où des milliers de maîtres auxiliaires expérimentés sont au chômage, pouvez-vous nous dire quelles mesures vous comptez prendre pour traiter efficacement cette question ?

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe République et Liberté.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur Fauchoit, vous avez raison de rappeler mes propos en matière de lutte contre l'illettrisme.

Qu'avons-nous fait en ce domaine ?

Plusieurs députés de groupe socialiste. Rien !

M. le président. Je vous en prie !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Que pouvons-nous faire ?

Qu'avons-nous fait, d'abord ?

Premièrement, nous avons révisé l'écrit comme priorité des priorités. Pour cela, nous avons modifié les programmes de l'école primaire.

Deuxièmement, nous avons allégé les classes là où les élèves sont le plus en situation de risque. Dans les zones d'éducation prioritaires, l'effectif moyen des classes maternelles passera de trente à vingt-cinq élèves à la prochaine rentrée. Cinq élèves de moins, c'est très appréciable pour les enseignants ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Troisièmement, nous avons établi des études surveillées dans toutes les classes de toutes les écoles, tous les

jours, en sixieme et en cinquieme.

Tels sont les trois axes principaux que nous avons developpes.

Est-ce suffisant ? Non. Comme vous, monsieur Fauchoit, je pense que le moment cle de la lutte contre l'illettrisme se situe dans les annees d'apprentissage de la lecture. Une vraie reflexion s'impose sur la maniere dont nous transmettons la lecture aux enfants. Je propose d'en faire la priorite de la recherche pedagogique francaise. Un travail specifique va donc s'engager, au mois de janvier prochain, avec les enseignants du cours preparatoire et de la derniere annee d'ecole maternelle. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Il y a longtemps qu'ils l'on fait ! Ils ne vous ont pas attendu !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Regis Fauchoit.

M. Regis Fauchoit. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'education nationale, ancien president du groupe permanent de lutte contre l'illettrisme.

Au moment ou le President de la Republique exprime le souci de lutter efficacement contre l'illettrisme, le constat regulier de jeunes gens ne sachant ni lire ni ecrire fait par l'armee est accablant.

Pourtant, monsieur le ministre, des votre arrivee, en mars 1993, vous aviez annonce que votre combat serait sans faille et que vous seriez le pourfendeur infatigable de l'illettrisme.

En avril 1993, en presentant les grandes lignes de votre politique, vous decriviez cette triste realite: a l'entree en sixieme, un enfant sur trois ne savait pas lire ! Vous faisiez alors le pari audacieux de diminuer de moitie en cinq ans - c'est-a-dire pour 1998 - le nombre d'illettres sortant de l'ecole primaire. Mais a la lumiere des propos du chef de l'Etat, on peut s'interroger sur l'efficacite des mesures que vous avez lancees a l'epoque.

Inutile de rappeler votre discours. L'illettrisme est en effet un drame qui constitue a la fois un handicap lourd pour la vie professionnelle et une cause d'exclusion sociale, vecue comme une blessure personnelle. Lorsque l'institution militaire constate ces carences, il est deja bien tard, d'autant que nous ne proposons pas de structures suffisantes pour offrir les conditions d'un rattrapage efficace. Et ce n'est pas, dans le cadre de la formation continue, le developpement de la formation par correspondance qui pourra regler le probleme pose. L'illettrisme est un fleau qui necessite une reforme en profondeur, associant l'ecole a une politique de proximite, favorisant la mise en place d'un rattrapage avec de vrais professionnels.

Monsieur le ministre, a l'heure ou des milliers de maitres auxiliaires experimentes sont au chomage, pouvez-vous nous dire quelles mesures vous comptez prendre pour traiter efficacement cette question ?

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Republique et Liberte.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Monsieur Fauchoit, vous avez raison de rappeler mes propos en matiere de lutte contre l'illettrisme.

Qu'avons nous fait en ce domaine ?

PLusieurs deutes de groupe socialiste. Rien !

M. le president. Je vous en prie !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Que pouvons-nous faire ?

Qu'avons-nous fait, d'abord ?

Premierement, nous avons resitue l'ecrit comme priorite des priorites. Pour cela, nous avons modifie les programmes de l'ecole primaire.

Deuxiemement, nous avons allege les classes la ou les eleves sont le plus en situation de risque. Dans les zones d'education prioritaires, l'effectif moyen des classes maternelles passera de trente a vingt-cinq eleves a la prochaine rentree. Cinq eleves de moins, c'est tres appreciable pour les enseignants ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Troisiemement, nous avons etabli des etudes surveillees dans toutes les classes de toutes les ecoles, tous les jours, en sixieme et en cinquieme.

Tels sont les trois axes principaux que nous avons développés.

Est-ce suffisant ? Non. Comme vous, monsieur Fauchoit, je pense que le moment clé de la lutte contre l'illettrisme se situe dans les années d'apprentissage de la lecture. Une vraie réflexion s'impose sur la manière dont nous transmettons la lecture aux enfants. Je propose d'en faire la priorité de la recherche pédagogique française. Un travail spécifique va donc s'engager, au mois de janvier prochain, avec les enseignants du cours préparatoire et de la dernière année d'école maternelle. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Il y a longtemps qu'ils l'ont fait ! Ils ne vous ont pas attendu !

Données clés

Auteur : [M. Fauchoit Régis](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2082

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 1996, page 8416

Réponse publiée le : 18 décembre 1996, page 8416

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 décembre 1996